



Le 12 juillet 2024, le ministère de la Santé publique et de la Population a été alerté des cas de maladie présentant des signes et symptômes pouvant indiquer la présence de la maladie du charbon dans la localité Fort Royal de la première section communale de Petit-Goâve. Selon le rapport de la direction sanitaire de l'ouest, ces cas surviennent après que plusieurs personnes ont consommé de la viande d'un animal mort subitement. Une investigation épidémiologique est en cours pour identifier la source de l'infection, évaluer l'ampleur et mettre en place des mesures de prévention et de contrôle appropriées.

La maladie du charbon est une infection bactérienne causée par *Bacillus Anthracis*. Elle peut affecter les humains par contact avec des animaux infectés ou des produits d'origine animale contaminés. De toutes ses manifestations, la forme cutanée est la plus fréquente et se manifeste généralement par des ulcères noirs et indolores sur la peau.

Le MSPP invite la population à suivre les consignes suivants

- Évitez tout contact avec des animaux morts subitement ou malades.
- Si vous présentez des manifestations semblables à celles mentionnées ci-dessus ou si vous avez été en contact avec des animaux malades, consultez immédiatement un professionnel de santé.
- Informez les autorités locales : Signaler toute suspicion de cas de maladie du charbon aux autorités sanitaires locales pour qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires.
- Hygiène personnelle : Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, surtout après avoir manipulé des animaux ou des produits animaux.
- Vaccination des animaux : Les éleveurs sont encouragés à vacciner leurs troupeaux contre le charbon.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, les autorités locales et les partenaires internationaux, a déjà mis en œuvre les premières mesures pour contenir la propagation de la maladie et assurer la sécurité sanitaire de la population. Des Officiers Sanitaires sont déployés dans la zone affectée pour surveiller et gérer les cas.